ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Deuxième District,

Portant le No Municipal 920 rue St-Louis.

Avec un lot faisant face à la rue Dauphine, traversant dans le même à l'arrière.

Voir le plan à la Bourse.

Ensemble avec les machines, etc., y attachées d'une manière permanente à ladite propriété et immobilière par destination, Maintenant occupée par la Southern Laundry Co., Ltd.

August H. Ritter vs Robert J. Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,849 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Dauphine et Conti, ayant en mesure américaine, trente-sept pieds de face à la rue St-Louis, ou plus ou moins là dessus sur cent quarante deux pieds de profondeur, mesure française, le même lot s'ouvrant à un angle droit à une distance de cent vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes, mesure américaine et delà ayant une largeur de soixante pieds, mesure française à la ligne du fond.

2° Aussi un terrain vacant situé dans les mêmes District et ilet, mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le tout d'après un plan de Edgar Pilié, voyer, daté du 11 octobre 1906, annexé à un acte de vente passé pardevant Wm F. Brewer, notaire, le 22 novembre 1906, par lequel le défendeur a acheté ladite propriété.

ET D'APRES LEDIT PLAN [un devis certifié duquel a été par moi annexé au writ dans l'affaire ci-dessus] LESDITES PROPRIETES MESURENT COMME SUIT

La propriété premièrement décrite à une distance de cent vingt neuf pieds une ligne de l'encoignure des rues Dauphine et St-Louis mesurant trente-sept pieds trois lignes de face à la rue St-Louis sur une profondeur sur le coté de la rue Dauphine de cent cinquante-et-un pieds, cinq pouces, et une première profondeur sur le coté de la rue Bourgogne, de cent vingt sept pieds huit pouces quatre lignes, de là à un angle droit sur une ligne s'étendant à la rue Bourgogne, de vingt six pieds onze pouces, de là une autre profondeur de vingt trois pieds, huit pouces quatre lignes à la ligne du fond sur laquelle ligne du fond il mesure soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes ou l touche la ligne de profondeur à la rue Dauphine.

La propriété deuxièmement décrite à une distance de quatre-vingt-onze pieds sept pouces deux lignes de l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine, mesurant trente-et-un pieds onze pouces cinq lignes à la rue Dauphine sur une profondeur de chaque côté de cent vingt-neuf pieds une ligne à la ligne du fond, lequel mesurant trente-et-un pieds sept pouces deux lignes, ladite ligne du fond étant sur la ligne de profondeur de la première propriété sur le côté de la rue Dauphine.

Aussi ensemble avec toutes les machines, etc., d'une manière permanente y attachées à ladite propriété et considérées immobilières par destination.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Caffery, Quintero, Gidière, Brumby, avocats pour le demandeur.
26 jan—26 27—fév 2 9 16 23 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles D. Finley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 517—Division D. — Attendu que Brazer Finley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles D. Finley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall, Monroe et Leman, avocats.
9 fév—9 13 18

Succession de C. Gilbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99.247—Division C - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John H Murphy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Hall, Monroe & Leman, avocats.
9 fév—1[illegible]

Succession de Georgina Duncan,

Epouse de Joseph D. Warburg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 96.792 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph D. Warburg, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. — E. M. Stafford, avocat.
9 fév—9 13 18

Successions de Richard Clay et de Mme Veuve Philomène Clay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 99 534 - Division B—Attendu que Mme Elizabeth St. Germain, veuve de Constant Léon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Richard Clay et Mme Veuve Philomène Clay, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. B. Rosser, avocat.
9 fév—9 13 18

Succession de Valentine Springer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,841—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Geo. Springer, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Nix & Tichenor, avocat.
31 jan—31—fév 4 9

Succession de William E. Daigle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98 769—Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Julia Gassie Daigle exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.— Wm J Holden, avocat.
31 jan—31— fév 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF,

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 1er jour de février 1912, et conformément à la loi No 228 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, SAMEDI, le neuf mars 1912, à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion et bail de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le bord du Lac au West End, désigné comme lot No 8, ledit lot No 8 mesure 100 pieds de face à l'avenue Lake sur une profondeur s'étendant jusqu'au Lac et formant le coin de l'avenue Lake et la rue Mercier.

Conditions de la vente - Comptant pour pas moins de cent ($100.00) dollars.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Baton Rouge, Lne., 1er février 1912.
Approuvé.
FRED G. GRACE,
Enrégistreur du Bureau des Terres de l'Etat.
6 fév—6 15 23—mars 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant le No Municipal 1025 rue Eliza, (Ilet borné par les Avenues Atlantic et Pacific et la rue Evelina.

Morris Michaelis vs Charles P. Whelan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,141 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre mesurant quatre-vingt-treize pieds huit pouces à la rue Eliza, commençant à une distance de trente pieds du coin de l'Avenue Atlantic, dans l'ilet borné par ces rues et Evelina et l'Avenue Pacific, ledits lots s'étendant à une distance de quatre-vingt-treize pieds huit pouces vers l'Avenue Pacific et ayant une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-six pieds six pouces ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite portion de terre est contiguë au lot A et est faite des lots 1, 2, 3 et 4, qui restent après la formation du lot A ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Titche & Rogers, avocats pour le demandeur.
13 jan—13 19 26—fév 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur améliorées des Sixième et Premier Districts.

Industrial Homestead Association vs Pelican Metal and Roofing Company Inc., B. V. Redmond, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 99.231—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 7 mars 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 154, borné par la rue Upperline (ou Ave Washington), les rue Melpomène, Sud Saloedo (ou Van Buren), Terpsichore [ou Eve] et Sud Gayoso [ou Quatrième] d'après un devis dressé par Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 3 février 1911, annexé à un acte passé pardevant Felix J. Dreyfous, notaire le 14 mars 1911, lequel ilet de terre mesure deux cent quatre-vingt dix pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Terpsichore, deux cent vingt trois pieds neuf lignes de face à la rue Sud Saloedo (ou Van Buren), cent cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène, de là deux cent vingt-quatre pieds un pouce et quatre lignes à la rue Upperline ou avenue Washington, et quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Sud Gayoso [ou Quatrième] et

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 51, borné par l'Avenue Howard (autrefois Delord), Sud Diamond (autrefois Sud Market) Sud Peters (autrefois Nouvelle Levée) et Tchoupitoulas, un desdits lots est désigné par le No Trois, commençant à une distance de deux cent quatre pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Tchoupitoulas, et mesurant vingt et un pieds, sept pouces de face à l'Avenue Howard. Le même longueur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante huit pieds cinq pouces d'après un devis de E. Pilié, voyer, daté du 20 juillet 190,9 annexé à l'acte ci-dessus mentionné, passé pardevant ledit notaire Dreyfous, le 14 mars 1911, et l'autre lot est désigné par le No 33 sur le rôle d'assessement, et mesurant vingt et un pieds sept pouces de face à l'avenue Howard sur une profondeur de cinquante-huit pieds et un pouce entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
A. D. Danziger, avocat pour la demanderesse.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif de la propriété connue comme l'Ile Demourelle,

(Anciennement Ile D'Hémécourt).

Dufour-Bertrand Feed Co vs Sylvain Dedebant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96.943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre faisant partie des terres désignées par les lettres C et D, sur un plan dressé par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires résiduaires de Alexander Milne, pardevant Achille Chiapella, notaire, ladite portion de terre étant comprise sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 2me jour de juin 1859 et laquelle est annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, en cette ville, le 7me jour de septembre 1859 étant vendu par Milne Asylum pour Orphelinat de filles sans ressources audit Jules Alton D'Hémécourt de ladite portion de terre en les lettres O et P et le Bayou St-Jean. La terre étant maintenant connue comme l'Ile Demourelle et anciennement connue comme l'Ile D'Hemécourt. Etant la même propriété acquise par Sylvain Dedebant de James Demourelle le 16 février 1905, et enregistré dans le livre des transferts 200, folio 314 en registré au bureau des hypothèques livre 811, folio 76.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles T. Denechaud, avocat pour la demanderesse.
13 jan—13 19 26—fév 2 9 14 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Alfred Acee Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98.733 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Burt W. Henry, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—
8 fév—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 40 Actions du Fonds Capital de la Southern Laundry Company, Limited.

Jno T. Delahay vs George O. Stier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98.824 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 21 février 1912, à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon bureau chambres Nos 304 et 306 du 3ème étage de la Nouvelle Bâtisse de Cour, coin des rues Royale et Conti.

40 Actions (valeur au pair de $100) du fonds capital de la Southern Laundry Company, Limited, étant au nom de George O. Stier, défendeur, d'après le certificat No 77 de ladite compagnie, daté du 24 février 1911, maintenant en ma possession.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Andrew M. Buchmann, avocat pour le demandeur.
8 fév—8 9 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de chevaux, voitures, corbillard, wagons, harnais, buggy, coffre-fort en fer, meubles de bureau, etc.

Raphael Roig vs Oscar L. Muh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 99,424 - En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et du consentement des parties intéressées, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 10 février 1912, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1016 rue Touro—

1 corbillard, 3 chevaux, 2 voitures, 1 wagon ambulance, 1 "runabout" à 4 roues, 1 wagon à bagages à 4 roues, 1 lot de harnais, etc.

1 coffre-fort en fer et 1 lot de meubles de bureau, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Puig, avocat pour le demandeur.
8 fév—8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 914 et 916 rue Congrès, entre les rues Rempart et Bourgogne.

Francis D. Charbonnet Jr vs Joseph A. Macias et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 97,924 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro — de l'ilet No 12, maintenant 287, sur un plan dressé par Jos. Pilié, daté du 31 mars 1835, et déposé en l'étude de F. De Armas, notaire. Ledit lot mesurant en mesure américaine, quarante cinq pieds huit pouces de face à la rue Congrès, sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et compris dans l'ilet borné par les rues Elmire, Amour maintenant Rempart, Congrès et Craps, maintenant Bourgogne laquelle propriété portant le numéro 88, maintenant nouveaux Nos 914 et 916 rue Congrès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.
26 janv—26—fév 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos Municipaux 1741-1743 avenue Lafayette, entre les rues N. Roman et N. Derbigny.

Suburban Building and Loan Association vs James A. Olsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,728—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Trois certains lots de terre (ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette les rues Nord Roman, Port et Nord Derbigny, désigné par les lettres F, G et H de l'ilet No 782 sur un devis d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis député voyer de ville, daté du 7 avril 1904, annexé à et faisant partie d'un acte de vente par E. H. Purcell à la Suburban Building and Loan Association, passé pardevant H. L. Loomis, jr., notaire, 16 juin 1902 et lesdits lots mesurant comme suit, à savoir.

Le lot F mesurant trente-cinq pieds de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix pieds. Le lot G est contigu au lot F, formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et la rue Roman, et mesurant, en mesure américaine trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Nord Roman de cent dix pieds. Le lot H mesurant trente-deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Roman sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds deux pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0[0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.
26 jan—26—fév 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Toledano, (dans l'ilet des avenues St-Charles et Louisiane).

Third District Building Association vs Mme Bertha C. Alt Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, — No 99,234 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 425, borné par les rues Carondelet (autrefois Appollo), Toledano (autrefois Pleasant), St Charles (autrefois Nayades) et l'avenue Louisiana, mesurant quarante huit pieds de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine, formant l'encoignure des rues Carondelet et Toledano et ledit lot est composé d'une certaine portion de terre composée des portions fractionnelles des lots Nos un et deux et du tout du lot No trois, d'après un plan dressé par Benj. Buisson, voyer, le 2 avril 1837 et déposé en l'étude de Wm Christy, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0[0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse,
27 janv—27 28—fév 2 9 16 23 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment d'or doublé, or, argent sterling et marchandises en argent plaqué.

BIJOUTERIES, ETC.

Leonard Krower vs W. P. McFarland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 98.302—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 21 février 1912, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

En mon bureau, Chambres Nos 304 et 306, au 3ème étage de la Nouvelle Maison de Cour, encoignure des rues Royale et Conti.

Un grand assortiment de marchandises en or plaqué, or, argent sterling, argent plaqué et bijouterie, consistant de montres, cuillères, ciseaux, médaillons, épingles pour cravate, épinglettes, broches, colliers, bracelets, pendants, boucles d'oreilles, boucles d'oreilles à vis, "chafing dishes", miroirs, cuillères à soupe, peignes, brosses, instruments de manicure, poudrières, dé à coudre, bagues, fermoir pour cravate, boutons de cols, épingles pour voile, etc., divers, d'après l'inventaire enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Ernest T. Florance, avocat pour le demandeur.
8 fév—8 9 15 21

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anna Brown, veuve de Thomas McCarthy et de Maggie McCarthy, épouse de Dorus E Ingersoll.

No 98,377—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 13 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement daté du 27 décembre 1911, et signé du 3 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. 2000 2002 rue Palmyre, coin Prieur, l'ilet avenue Tulane et Johnson, le cottage double en bois couvert en ardoises, ayant deux étages dans le fond, contenant 5 chambres au rez-de-chaussée et 2 chambres au premier étage sur un côté, et 4 chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage sur l'autre côté, grandes citernes, hangars, etc. Le lot mesure 37 pieds 7 pouces sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, date du 14 décembre 1911.

2. 2004 rue Palmyre, entre les rues Prieur et Johnson, l'ilet avenue Tulane, le cottage simple couvert en ardoises, contenant 4 chambres, citerne, hangar, gaz, etc., le lot mesurant 16 pieds, 6 pouces 5 lignes sur 102 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur. Toutes les mesures d'après l'arpentage d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 décembre 1911.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, après date, avec huit pour cent par an d'intérêt de la date; l'acquéreur devant assumer les taxes de Ville et d'Etat de 1911 et 1912. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. W. Young, notaire, aux frais de l'acquéreur.
D. Wendling, avocat.
7 janv—7 14 21 28—fév 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple ayant 4 Chambres, 4620, rue Baudin, entre les rues Olympia et St Patrick.

Succession de William E. Daigle.

No 98,769.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division B, daté du 20 janvier 1912, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Olympia, St-Patrick et D'Hémécourt, ledit lot est désigné par le No 34 de l'ilet No 823 sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 25 janvier 1897, ledit lot mesurant 22 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Baudin sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un cottage simple désigné par le No 4620 rue Baudin.

Conditions—1[2 ou plus comptant, balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la port ou du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8p our cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès; ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1912.

L'acte de vente pardevant C. M. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Wm J. Holden, avocat.
28 janv—28—fév 4 11 18 25 29

N. J. Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE ELDRIGE BIBBINS.

No 98,939—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 29 février 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR N. J. CLESI, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé du 5 janvier 1912 par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant désigné comme une moitié du lot No six, de l'ile 184, dans McDonoughville, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi; ledit ilet est borné par les rues Newton, River [autrefois Jefferson], Brooklyn [autrefois Madison] et Diana [autrefois Decatur]; ladite moitié du lot mesurant 30 pieds de face à la rue Diana [autrefois Decatur] sur cent huit pieds de profondeur plus ou moins, et est la portion la plus proche de la rue River (autrefois Jefferson) dudit lot original.

Conditions—Tout comptant, l'acquéreur devant payer tous frais de certificats, assumer toutes les taxes de 1912 et payer pour l'acte de vente par levant Wm Renaudin notaire et déposer 10 0[0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

N. J. CLESI, Encanteur,
821 rue Gravier.
T. B. Walker, A. A. Sunseri, avocats pour le pétitionnaire.
28 jan—28—fév 4 11 25 29

AVIS AUX CREANCIERS.

August Weitkam versus Pelican Metal and Roofing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 98,256—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Beauregard V. Redmond, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Sidney F. Gauthier, avocat.
31 jan—31— fév 4 9

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 5 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express